Le Mazda MX-30[[1]](#footnote-1) décroche cinq étoiles aux crash-tests Euro NCAP

* Le MX-301, le SUV 100 % électrique de Mazda, a obtenu des scores de respectivement 91 % et 87 % dans les catégories Protection des occupants adultes et Protection des occupants enfants lors des crash-tests Euro NCAP
* De tous les véhicules soumis au nouveau protocole 2020 des crash-tests Euro NCAP, il est celui qui a décroché la meilleure note en matière de protection des occupants adultes
* Vaste gamme de technologies de sécurité i-Activsense associée à une dynamique de conduite exemplaire

**Leverkusen, 12 novembre 2020.** Le MX-301, le SUV 100 % électrique de Mazda, s’est vu décerner cinq étoiles - soit la note maximale - aux nouveaux crash-tests Euro NCAP 2020, obtenant des scores de respectivement 91 % et 87 % dans les catégories Protection des occupants adultes et Protection des occupants enfants. Parmi tous les véhicules soumis au nouveau protocole 2020 des crash-tests Euro NCAP, il est celui qui a enregistré le meilleur résultat (91 %) en matière de protection des occupants adultes.

Le Mazda MX-301 a totalisé le maximum de points possible lors des essais de chocs latéraux, ainsi que la meilleure note aux essais de chocs frontaux et latéraux réalisés avec des mannequins d’enfants de 6 et 10 ans.

Il s'agit du premier modèle Mazda à réaliser une telle performance depuis le renforcement des critères d’évaluation de l’organisme Euro NCAP en 2020. Le protocole 2020 introduit de nouveaux tests visant à répondre à certains besoins de longue date en matière de protection des occupants et de protection post-collision, et à promouvoir les toutes dernières technologies d'aide à la conduite.

Après le CX-5 en 2017, la Mazda6 en 2018, la Mazda3 et le CX-30 (tous deux en 2019), c’est au tour du SUV familial compact 100 % électrique de Mazda de décrocher cinq étoiles aux crash-tests Euro NCAP.

Le Mazda MX-301 a réalisé des scores impressionnants dans chacune des quatre catégories de notation Euro NCAP : Protection des occupants adultes - 91 %, Protection des occupants enfants - 87%, Protection des usagers vulnérables de la route (sécurité des piétons) - 68 % et Aide à la sécurité - 73 %. Ces cinq étoiles sont le fruit de trois facteurs clés : l’adoption de la toute dernière évolution de l'architecture Skyactiv, qui se distingue par une structure de caisse alliant une rigidité élevée, un fort pouvoir d'absorption des chocs et une grande légèreté ; une vaste gamme de technologies de sécurité i-Activsense d’avant-garde permettant aux conducteurs d’identifier les risques potentiels et de réduire la probabilité de dommages matériels ou corporels ; et l’application de normes de performances élevées en matière de protection des piétons.

Sur le plan stylistique, ce SUV compact 100 % électrique à vocation familiale se distingue notamment par ses portes antagonistes, directement héritées de la Mazda RX-8 de 2003. Cet élément de design n’a toutefois aucune incidence dommageable sur la sécurité du véhicule. En fait, « l’analyse des détériorations subies par l’élément déformable lors du test de collision frontale décalée a révélé que lors d'un tel choc, la structure du MX-301 n’exposait pas les occupants du véhicule percuté à un risque élevé », ont déclaré les responsables des tests. « Aussi bien lors du choc latéral contre une barrière - simulant une collision par un autre véhicule, que lors du choc - plus grave - contre un poteau, toutes les parties les plus exposées du corps des occupants ont été correctement protégées et le véhicule a décroché le maximum de points lors de ces deux essais ».

Déterminé à bâtir une société du futur sans accidents de la route, Mazda s’efforce constamment de faire évoluer la sécurité de ses véhicules dans le cadre de sa philosophie de sécurité proactive baptisée « Mazda Proactive Safety ». Le nouveau Mazda MX-30[[2]](#footnote-2) doit également ses cinq étoiles aux crash-tests Euro NCAP à sa dynamique exemplaire - fruit des technologies Skyactiv de Mazda - qui rend sa conduite extrêmement intuitive et gratifiante. En améliorant la facilité et la sécurité de conduite du véhicule, ces technologies contribuent à réduire encore le risque d'accidents sans compromettre pour autant son agrément de conduite emblématique des modèles de la marque.

# # #

David Barrière Julie Razurel

Directeur des Relations Extérieures Responsable du département Presse et Événements

01 61 01 65 95 01 61 01 65 92

[david.barriere@mazda.fr](mailto:david.barriere@mazda.fr) [Julie.Razurel@mazda.fr](mailto:clotilde.journe@mazda.fr)

A propos de Mazda

Mazda Motor Corporation est un des principaux constructeurs automobiles japonais avec une production de 1.6 million de voitures par an. L’entreprise a été fondée en 1920 et son siège social se situe à Hiroshima au Japon où la marque dispose de 3 sites de production. La recherche et le développement occupent une place prépondérante chez Mazda avec 5 centres dédiés dans le monde. L’innovation est au cœur de la stratégie de l’entreprise, cela a permis à Mazda de remporter les 24 heures du Mans en 1991 avec une voiture à moteur rotatif ou, plus récemment, de développer les Technologies Skyactiv qui équipent dorénavant tous les nouveaux modèles Mazda. La marque est présente dans 130 pays et compte 38.117 employés. Mazda Automobiles France compte 50 collaborateurs et un réseau de 107 concessionnaires.

1. Mazda MX-30 eSkyactiv : Consommation d’énergie électrique (cycle mixte WLTP) : 19 kWh/100 km ; émissions de CO2 (cycle mixte WLTP) : 0 g/km. Les véhicules sont homologués conformément à la nouvelle procédure d’homologation de type WLTP (règlement européen 1151 / 2017 ; règlement européen 2007/715). Consommation d’énergie électrique (cycle mixte NEDC) : 17,3 kWh/100 km ; émissions de CO2 (cycle NEDC mixte) : 0 g/km. À des fins de comparaison, les valeurs mentionnées sont des valeurs NEDC déterminées conformément au règlement européen 1153 / 2017. [↑](#footnote-ref-1)
2. Mazda MX-30 eSkyactiv : Consommation d’énergie électrique (cycle mixte WLTP) : 19 kWh/100 km ; émissions de CO2 (cycle mixte WLTP) : 0 g/km. Les véhicules sont homologués conformément à la nouvelle procédure d’homologation de type WLTP (règlement européen 1151 / 2017 ; règlement européen 2007/715). Consommation d’énergie électrique (cycle mixte NEDC) : 17,3 kWh/100 km ; émissions de CO2 (cycle NEDC mixte) : 0 g/km. À des fins de comparaison, les valeurs mentionnées sont des valeurs NEDC déterminées conformément au règlement européen 1153 / 2017. [↑](#footnote-ref-2)